

Dossier :

## RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE

Actualités :

**RESTITUTION DE LA CONCERTATION MAISON M**



# SOMMAIRE

■ Édito du Maire	3
<b>Actualités municipales :</b>	
■ 14 juillet : retour sur une journée mémorable	4
■ Restitution de la concertation Maison M	4
■ Restaurant scolaire	5
■ Les tarifs cantine évoluent - CMJ - ALAE	6
■ Soutenons le monde associatif	7
<b>Dossier :</b>	
<b>RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE</b>	8-9
■ Ils font Montberon, les assos	10-11
■ LE CCAS	12-13
■ 3 questions à Jean-Marc Saffon	13
■ Expression politique	14
■ Carnets	15
■ Les nouveaux pros	15
■ <b>Festivités pour nos aînés</b>	16

## Participez à la réalisation de la gazette !

*Vous avez un avis, une suggestion, une idée ?*

N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à :

[communication@montberon.fr](mailto:communication@montberon.fr)

NUMÉRO AUTOMNE 2021 - PUBLICATION DE LA MAIRIE DE MONTBERON - 7 Route de Bessières, 31140 Montberon.

Tél. : 05 34 27 26 70 - Fax. : 05 61 09 51 30 - Mail : [mairie@montberon.fr](mailto:mairie@montberon.fr) - Site Web : [montberon.fr](http://montberon.fr) – Directeur de la publication : Thierry Savigny – Photos : Thomas Echard et équipe Municipale, sauf mentions spéciales – Conception graphique & mise en page : Thomas Echard – Impression : Imprimerie Messages – En couverture : l'oeuvre de J-M. Saffon offerte à la commune – La reproduction même partielle de tout document publié dans ce journal est interdite sans autorisation – 1400 exemplaires – Publication gratuite – Magazine imprimé sur du papier recyclé





## **MESDAMES, MESSIEURS, CHERS MONTBERONNAIS,**

**Cela fait maintenant 19 mois que le nouveau conseil municipal s'est installé. J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, c'est vrai. Mais il est bon de relever une fois de plus à quel point cette installation s'est faite dans un cadre traumatique, inédit et historique...**

Malgré des conditions peu favorables, qui nous ont entravé dans nos besoins de rencontres et nous ont contraint dans nos modalités de travail, nous avons réussi à transformer l'essai.

Les « trois projets Phare », énoncés clairement tout au long de notre campagne sont dorénavant en route, et leurs noms vous sont maintenant familiers : « Cœur de village », « Restaurant scolaire » et « Maison M »

Je félicite les élus et les agents en charge de ces programmes pour leur investissement, leur sérieux et leur motivation. Un grand Bravo, sincère et chaleureux, à chacune et à chacun.

La rentrée est déjà là et comme chaque année, l'été nous a permis d'entreprendre bon nombre de travaux de rénovation dans nos écoles et dans nos bâtiments.

Dans quelques semaines, les derniers tableaux blancs interactifs et leurs outils numériques compléteront totalement l'équipement de notre école élémentaire. Une réflexion s'ensuivra bien sûr au niveau de l'école maternelle, suivie d'une phase d'équipement, afin d'avoir, à terme, un groupe scolaire équipé en totalité, conformément à l'objectif que nous souhaitons atteindre en ce domaine.

J'adresse également un grand Merci aux associations, aux élu-e-s et aux bénévoles pour les beaux moments de partage et de convivialité proposés cet été ; événements dont nous avons tant besoin dans ces jours encore hésitants et incertains.

Il est bon en effet, collectivement, de ne pas perdre de vue le contexte sanitaire qui nous convoque à rester encore vigilants et responsables, pour nos enfants mais aussi pour nos aînés. Soyons prudents et solidaires face à cette épidémie que nous apprivoisons peu à peu, certes, mais qui se plaît à nous rappeler qu'elle n'a pas encore dit son dernier mot.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village, propre, fleuri où il fait bon vivre. Cela ne peut toutefois être possible qu'avec la coopération de chacun-e d'entre vous... Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins...

**“ Soyons les artisans d'une vie communale harmonieuse et respectueuse de toutes les diversités, dans notre beau village. ”**

Je compte sur la sagesse de chacun pour porter et donner ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.

Avec tout mon dévouement.

Respectueusement,

**Thierry Savigny - Maire de Montberon**

## 14 JUILLET 2021 RETOUR SUR UNE FÊTE RÉPUBLICAINE MÉMORABLE !

**Cette fête républicaine restera sans aucun doute dans la mémoire des Montberonnais, et ce à plusieurs titres.**

Vous avez été plusieurs centaines à vous déplacer pour ces retrouvailles festives dans le parc de la maison M. Vous auriez d'ailleurs été certainement plus nombreux encore si la météo ne nous avait pas infligé un suspense aussi insoutenable, avec une pluie insistante jusqu'au dernier moment...



Malgré cela, le Parc M a une nouvelle fois prouvé sa capacité à nous rassembler et à fournir un cadre exceptionnel permettant d'accueillir des événements de toute sorte !

En ce 14 Juillet, la première partie de soirée nous a délicieusement transportés grâce à la fougue et à la chaleur du trio Fernet Branka... Durant près de 2 heures, c'est un véritable petit voyage en Italie que nous avons pu faire ensemble !

Nous avons ensuite pu profiter de l'exceptionnelle « Symfeuny » de la compagnie Basque DEABRU BELTZAK renforcée par la présence et les moyens des artificiers de l'équipe Pyr'Ozié... un spectacle pyrotechnique d'une grande qualité, entre théâtre de rue et occupation scénique...

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous signifier, tout au long de l'été, le plaisir que vous avez pu avoir en profitant de ce spectacle... Merci à vous pour ces retours précieux !

## RESTITUTION DE LA CONCERTATION CITOYENNE SUR LA MAISON M

**La 2ème édition des journées du « matrimoine » de la commune de Montberon a eu lieu le week-end du 18 et 19 septembre à la Maison M. Cette année la restitution de la concertation citoyenne engagée sur l'avenir de cette Maison devait prendre une place primordiale au cours de cette manifestation. Une promesse remarquablement bien tenue par l'équipe municipale !**

Tout d'abord, les visiteurs de cette magnifique maison de Maître au centre du village étaient invités à découvrir sur les murs, pièce après pièce, la bande dessinée où un chat nommé « Trésor » contait avec une note d'humour, toutes les étapes passées et à venir de la Maison M. Ce personnage représente réellement le chat vivant à la Maison M, seul et dernier véritable habitant des lieux après le départ des anciens propriétaires. Tous les visiteurs terminaient ainsi leurs déambulations riches de l'histoire passée et à venir de cette majestueuse maison acquise depuis 2 ans par la municipalité.



Tout au long de ce week-end, à côté de nombreuses et joyeuses manifestations, chacun avait aussi le loisir de parcourir les panneaux d'affichage sur lesquels étaient exposés les résultats détaillés de la dite concertation.

L'on y apprenait notamment que l'équipe municipale de Montberon a sondé la population du territoire de la CCCB sur l'avenir de la Maison M pendant 3 mois : entre mai et juillet 2021. Pour ce qui est de la méthode, l'on y apprenait aussi que deux approches ont été adoptées :

- Une approche quantitative portée par un questionnaire distribué numériquement ou sur papier,
- Une approche qualitative conduite au moyen d'entretiens auprès de publics spécifiques : Les enfants, les aînés du 3ème âge, certains profils particuliers...

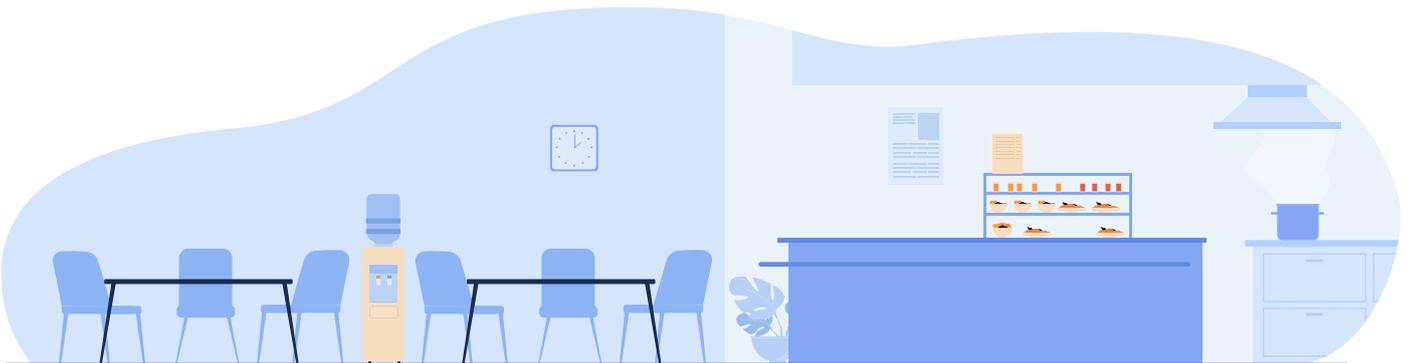
## Plus de 500 personnes interrogées !

Le Dimanche à 16h toute la population et les élus présents ont été invités pour un moment plus solennel de restitution de cette concertation conduit par l'Equipe Municipale et ses partenaires, notamment la Médiathèque départementale. L'on a pu ainsi retenir qu'en plus de la **lecture publique**, la population espère que la Maison M deviendra un **lieu vivant et agréable** avec des **animations variées** où l'on pourra venir **échanger, se divertir et prendre du bon temps ensemble**. L'on note aussi que l'**aspect**

**social, d'accompagnements divers** et de **soutien aux projets** des habitants devra y trouver une place importante. Pour que ce lieu devienne véritablement une **Maison commune**, il sera nécessaire par ailleurs de déployer des trésors d'imagination pour y attirer aussi les populations éloignées de la culture.

Nous sommes là sur un bel exercice de démocratie participative. Ces résultats serviront de base à l'équipe Municipale pour construire son projet.

> Retrouvez les résultats complets sur [montberon.fr](http://montberon.fr)



## RESTAURANT SCOLAIRE

Notre volonté est de construire un nouveau restaurant scolaire pour cuisiner sur place afin de garantir la qualité des repas par un approvisionnement local s'inscrivant dans un projet alimentaire de territoire. La livraison du bâtiment est prévue pour 2024. Il y a aussi une réflexion sur la reconfiguration de l'ancienne salle de restauration qui apportera plus d'oxygène aux structures (activité scolaire et périscolaire) et également une réflexion sur le réaménagement des cours d'école.

## LE PROJET AVANCE !

En début d'année 2021, le bureau d'étude programmiste KEOPS a travaillé sur ce projet avec le concours d'un comité de pilotage (parents d'élèves, agents, élus, enseignants et élèves). Tout d'abord un travail de recueil de données a été effectué par le programmiste sur la base d'entretien avec tous les utilisateurs du groupe scolaire. Cette analyse a abouti à 4 scénarios présentés au Comité des usagers et au COPIL :

- 1er scénario construction sur le terrain à coté de l'école (achat du terrain à rajouter)
- 2eme scénario construction sur une partie de l'espace vert dans la cour élémentaire (réduction de l'espace cour).
- 3eme scénario construction sur l'espace entre la mairie et l'école
- 4eme scénario agrandissement cantine actuelle

Dans ces 4 scénarios, l'enveloppe budgétaire était très haute. Nous avons conservé les deux derniers scénarios pour travailler à nouveau sur une rationalisation des fonctionnalités et des coûts.

Le programmiste nous a présentés a nouveau deux scénarios.

Le comité des usagers et le copil ont choisi à l'unanimité le scénario qui consiste à implanter le futur bâtiment sur l'espace situé entre la mairie et la cour de l'école élémentaire.

**Nous avons arrêté un scénario qui répond à nos exigences de confort pour les enfants et les agents mais aussi à une exigence d'insertion urbaine, de coût et de qualité environnementale :**

- En coût de bâtiment la différence est faible,
- Le scénario choisi apportera confort aux équipes intervenant au sein du groupe scolaire,
- Lors des travaux on isole un secteur bien identifié et on évite les croisements de flux,
- On libère un bâtiment qui va apporter de l'oxygène aux structures,
- On n'impacte pas le parking technique, ni celui des usagers de l'école.

De ce scénario est issu un programme architectural et opérationnel du futur équipement de 595 m<sup>2</sup> de surface utile.

Le coût prévisionnel total de l'opération se chiffre à 2 793 054.58€ HT (travaux, mobilier technique, prestations intellectuelles)

La procédure proposée au conseil municipal pour sélectionner l'architecte en charge de la conception et du suivi du projet est celle d'un concours restreint anonyme.

Le jury du concours de maîtrise d'oeuvre s'est réuni le 29 septembre afin de retenir 3 candidats admis à présenter une offre. Le jury se réunira en fin d'année pour désigner le lauréat du concours.

## LES TARIFS CANTINE ÉVOLUENT

Pour rappel, il n'y a pas eu de modification des tarifs pour toutes les tranches depuis 2018. Il y a une fréquentation croissante des enfants sur les services cantines et accueils de loisirs, nécessitant à la fois des moyens humains et immeubles également croissants et donc entraînant des charges supplémentaires pour la collectivité.



L'augmentation des moyens est nécessaire pour respecter les taux réglementaires d'encadrement, pour assurer les services entretien et restauration et pour entretenir les bâtiments.

Le conseil municipal a donc choisi d'augmenter les tarifs de manière mesurée.

**TARIF CANTINE** : il a été décidé de ne pas augmenter les trois premières tranches et d'appliquer une augmentation de 5% pour les tranches de 4 à 10.

Par exemple pour la tranche 4 (coefficient de 801 à 899) cela représente une augmentation de 0,13 € et pour la tranche 10 (coefficient de 1801 et +) une augmentation de 0,17 €

**TARIF ALAE/ALSH** : une légère augmentation pour tenir compte de l'inflation des prix des dépenses communales et du coût du personnel. Il a été décidé une augmentation de 1,5% pour les tranches de 3 à 10.

Par exemple pour les services ALAE, la tranche 3 (coefficient de 601-800) augmentera de 0,01 € et la tranche 10 de 0,02€.

Pour les services ALSH, la tranche 3 augmentera de 0,05 € et la tranche 10 de 0,13€.

**EXEMPLE** : un enfant qui mange 5 jours dans la semaine avec 13 séquences ALAE matin / midi / soir et 1 mercredi après midi cela représente **pour la tranche 10 une augmentation de 1,20 € / semaine et pour la tranche 4 une augmentation de 0,84 € / semaine.**

**PÉNALITÉ DE RETARD** : a été pris en compte l'intérêt de l'enfant. Par ailleurs, ces retards mobilisent deux animateurs en dehors de leurs horaires. Ainsi le premier retard se verra appliqué une pénalité de 5,00€ et à partir du deuxième retard une pénalité de 10,00€ sera appliquée à chaque retard.

Tout repas ou toute séquence non réservée sera doublée, après un temps de pédagogie jusqu'aux vacances de la Toussaint.

## ÉLECTIONS DU CMJ

**Il n'y a pas que l'élection présidentielle à noter sur vos tablettes! Il y a aussi à Montberon, l'élection de notre nouveau conseil municipal jeune!**

Cette élection aura lieu le 22 octobre 2021 à la mairie en respectant les conditions sanitaires. Tous les élèves du CP au CM2 sont électeurs! Chaque électeur élit 1 élève de CM1 et 1 élève de CM2; il y aura 5 élus CM1 et 5 élus CM2 avec primauté à la jeunesse en cas d'Ex-aequo et seront élus pour une durée de 2 ans.

Nadège, animatrice du CMJ passera au sein des classes pour présenter le fonctionnement du CMJ, établir la liste des candidats et les présenter aux élèves de CP jusqu'au CM2.

Il s'agit de rappeler l'importance de ce conseil consultatif permettant à notre jeunesse d'agir sur notre commune et de mener des actions. Toute l'équipe qui accompagne les enfants au sein du CMJ attend les candidatures de pied ferme et accueillera avec un immense plaisir nos nouveaux conseillers municipaux et leurs projets.

Le conseil municipal remercie Léa Bourdeau, Louis Calvet, Anna Doumagnac, Lola Monlezun et Ana Pouget pour le travail qu'ils ont accompli durant leur mandat et leur souhaite une très bonne année en sixième : Ils intégreront le groupe de travail jeunesse de la "Maison M" s'ils le souhaitent.



## ALAE

**C'est la rentrée de l'ALAE !**

Les enfants de L'ALAE maternelle et élémentaire ont pu faire connaissance avec de nouveaux animateurs qui sont venus compléter l'équipe déjà en place.

De nombreux projets sont déjà dans les starting-block :

La culture hip-hop sera au rendez-vous cette année. Un projet autour du livre et du jeu de société verra le jour chez les maternelles. Sans oublier le sport, avec l'initiation au basket ainsi que l'art sous toutes ses formes.

Une année pleine de découvertes attend les enfants !



# SOUTENONS LE MONDE ASSOCIATIF !

Pour cette rentrée associative, le Forum a été une réussite compte-tenu des exigences sanitaires imposées.

Je tiens à remercier tous les membres des associations ainsi que tous les visiteurs qui ont joué le jeu. La Covid19 a mis à mal le fonctionnement du monde associatif : certaines associations ont été fragilisées et ont résisté tandis que d'autres ont eu moins de chance.

À Montberon, toutes nos associations sont toujours présentes et continuent à nous proposer un large panel d'activités et d'événements, **mais on constate une baisse d'adhérents.**

Je suis consciente de la difficulté de chacun de s'engager sur une année, mais il semble important de rappeler que **vous pouvez bénéficier de l'aide aux familles qui peut être une opportunité pour alléger les dépenses pour cette rentrée.**

## L'aide aux familles, qu'est ce que c'est ?

Cette aide tend à promouvoir nos associations en aidant toute famille Montberonnaise dont 3 (ou 2 ou 1) membres pratiquent au moins 3 activités sportives sur la commune. Elle est versée par la Mairie à l'association 140 qui vous remboursera par chèque.

### Comment ça fonctionne ?

Chaque Association est en mesure de vous fournir un imprimé qu'elle doit remplir et tamponner en indiquant le montant de la cotisation annuelle, vous avez aussi des imprimés à disposition en Mairie, une fois rempli, vous devrez le déposer en mairie avant le 31 décembre 2021. Un taux de réduction sera appliqué selon l'indice de votre quotient familial. Un chèque de remboursement vous sera adressé avant la fin de l'année Associative.

**Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous !!!**

*" Les Associations ont besoin de notre soutien et nous avons besoin d'elles pour animer notre village. "*

Je nous souhaite à tous une bonne rentrée associative 2021/2022,

Monica Garcia, adjointe au monde associatif

# RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DU VILLAGE : RENDEZ-VOUS EN 2022 !

La municipalité confiera avant la fin de l'année à un groupement de bureaux d'études (architecte, urbaniste, paysagiste, ingénieur...) la réalisation d'une étude qui permettra d'engager des travaux de requalification du centre du village. Dès le 1er trimestre 2022, vous aurez à vous exprimer sur ce futur réaménagement des espaces publics. Enjeux : améliorer la sécurité des déplacements, trouver un meilleur équilibre entre automobilistes, piétons et cyclistes, repenser le stationnement, améliorer le cadre de vie, aménager de manière durable...

## UNE CONTINUITÉ DE TRAVAIL AVEC LE PRÉCÉDENT MANDAT

Un groupe d'élus s'est constitué en 2020 pour piloter le projet phare baptisé « cœur de village ». Ce travail s'est naturellement inscrit dans la continuité de l'étude réalisée en 2017 lors du précédent mandat. Cette étude, suivie par un groupe de travail composé d'élus et de citoyens, a permis de dresser un premier diagnostic et des pistes pertinentes pour aménager le village.

L'étude réalisée en 2017 a notamment fait apparaître :

- l'impératif de réduire la vitesse en centre-bourg et de sécuriser la traversée du village (intersection avec la rue René Landes, espaces piétonniers...)
- la nécessité d'atténuer le caractère routier trop affirmé de la route départementale (RD15) pour renforcer la richesse des ambiances du village
- le besoin de réorganiser le stationnement
- l'existence de deux polarités principales dans le village : la place de l'église et le secteur Mairie/Ecole/Maison M (place Grimaud)

## DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Afin de donner une nouvelle impulsion au projet, la commune a pris le temps nécessaire pour consulter de nombreux partenaires avant de lancer le marché public de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation des travaux.

Elle s'est appuyée sur l'accompagnement du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Garonne (CAUE31), de la mission Démocratie Participative/ Egalité Femmes-Hommes du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31) et sur l'expertise juridique de Haute-Garonne Ingénierie (HGI), pour le montage du cahier des charges de maîtrise d'œuvre qui a été publié au mois d'août 2021.

Un dialogue a également été engagé avec nos partenaires

financiers : l'Etat, le CD 31 et la Région Occitanie qui pourra nous accompagner à travers le contrat « bourg-centre Occitanie ».

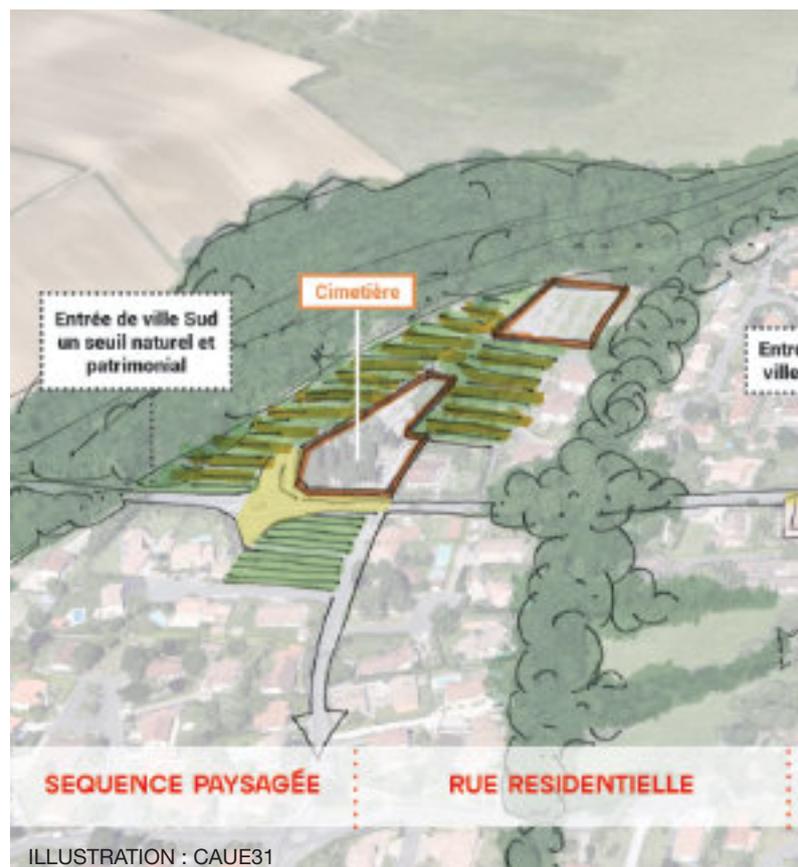
## LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

Les travaux de requalification des espaces publics concernent les deux polarités principales du village et se décomposent en deux tranches de travaux :

\***TRANCHE 1** : de la rue Jean Moulin à la rue Félix Sicard

\*\***TRANCHE 2** : de la rue Félix Sicard au parvis de la mairie et à la Maison M

**L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux s'élève à 1 900 000 € TTC.**



## LES HABITANTS AU CENTRE DU PROJET

La municipalité souhaite faire participer les habitants aux questions d'aménagement de leur cadre de vie tout au long de la construction du projet. Notre objectif est clair : produire des aménagements de qualité et cohérents avec les usages, les pratiques et les aspirations de la population.

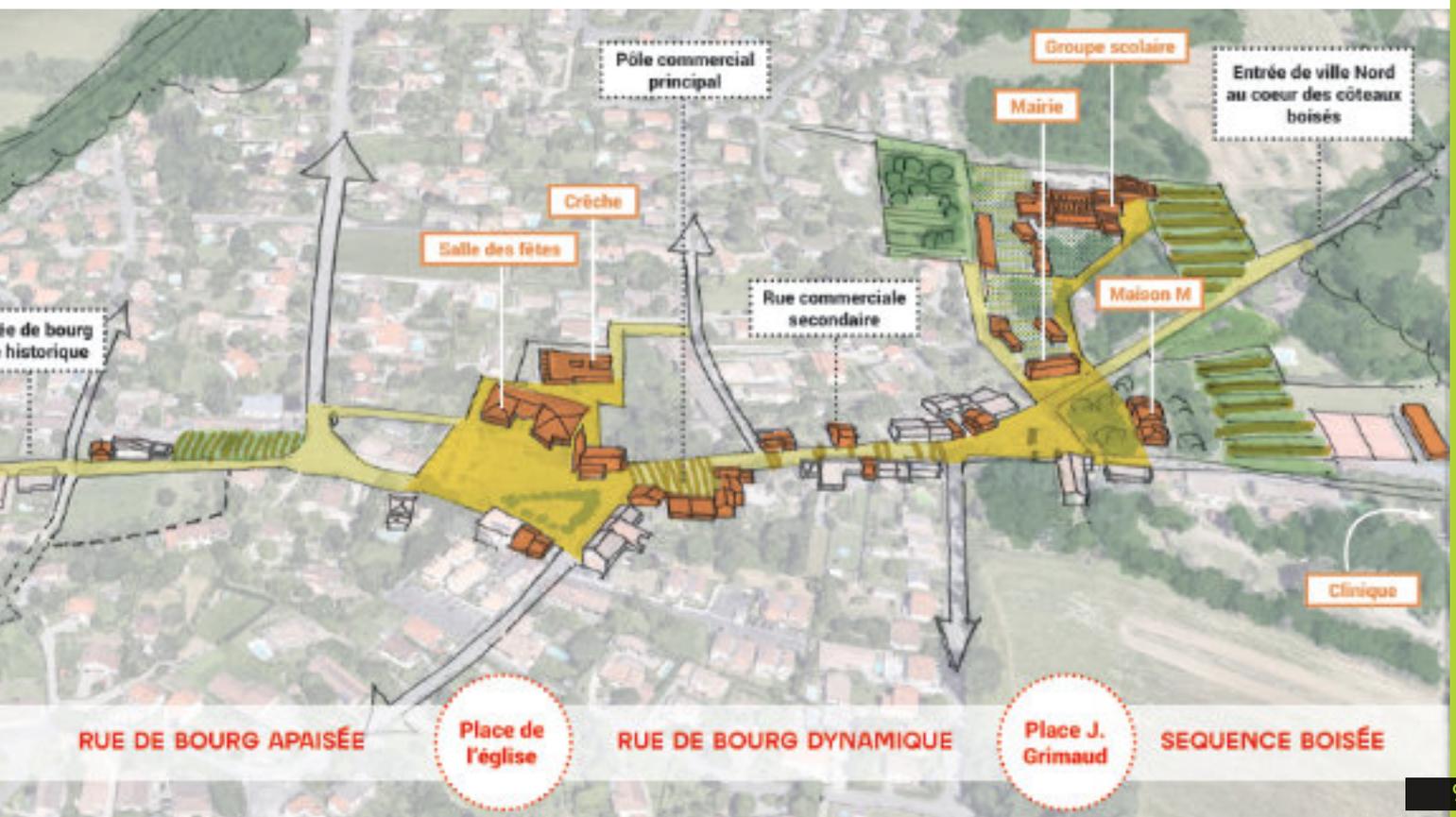
Cette concertation fait partie intégrante du projet de « cœur de village » et sera conjointement portée par les élus et les bureaux d'études. Elle prendra certainement de multiples formes : atelier thématique, balades urbaine, questionnaire... pour toucher le plus grand nombre.

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

DIALOGUE ET TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES	AOÛT 2021	CHOIX DU GROUPEMENT DE BUREAU D'ÉTUDES	ANNÉE 2022	TRAVAUX DE LA TRANCHE 1*	ET LA SUITE...
<b>2021</b>	PUBLICATION DU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE	DÉCEMBRE 2021	ETUDES ET CONCERTATION CITOYENNE	ANNÉE 2023	TRAVAUX DE LA TRANCHE 2**

## LE CONTRAT « BOURG - CENTRE OCCITANIE »

La Région Occitanie cofinance des projets d'amélioration du cadre de vie, de mobilité, de transition énergétique et écologique, des équipements culturels, sportifs ou de loisirs... Ce partenariat prend la forme d'un contrat « Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ». Ce dispositif participe à la revitalisation des petites communes afin de les rendre plus attractives, en développant des services et des équipements de qualité pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures. Montberon a près-candidaté au mois de juin et va s'engager dans la phase d'élaboration du projet qui se conclura par la rédaction du contrat.



## TCM

La saison est lancée !

Suite au forum des associations, Le TCM a lancé sa nouvelle saison 2021-2022. Notre école de tennis a vu le nombre de ses élèves augmenter significativement (60 élèves pour cette saison). Les groupes ont été rapidement constitués et les cours ont commencé dès le 14 septembre avec notre enseignant Théodore. Côté compétitions, nos équipes féminines et masculines du Hermet ont défendu fièrement les couleurs du club durant le mois de septembre. Place désormais aux équipes AG2R femmes et hommes. Sur le côté convivial, une animation organisée conjointement par la commission sportive et vie de club a permis à nos compétiteurs de pouvoir se retrouver après ces longs mois de séparation. La soirée châtaigne s'organise déjà pour cette fin d'année pour rassembler l'ensemble de nos adhérents. Et enfin les travaux du nouveau court couvert ont débuté avec une perspective de voir ce court vers la fin de l'hiver.

Contacts : 05 61 74 20 08  
tcmontberon@gmail.com

## LE 140

Nous vous remercions de votre présence au Forum et de l'intérêt que vous portez aux activités proposées.

Nous sommes très heureux de vous retrouver après cette interruption indépendante de notre volonté. Les ateliers musicaux, sportifs, culturels, artistiques et de bien-être vous accueillent chaque jour de la semaine. Il reste des places disponibles ! Nouvelle activité ! Club Randonnée sur des chemins et des sentiers avec dénivelé de 600 m max ouverte à tous à partir de 18 ans.

L'association ne peut pas fonctionner sans bénévoles. Vous êtes membre de l'association 140 Montberon en tant qu'adhérent depuis plusieurs années ou depuis peu. Vous souhaitez vous investir dans une association ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire. Vous avez 18 ans et plus. Le bénévole au sein de l'association peut contribuer à la gestion administrative quotidienne, à la création et au suivi de projets ponctuels, au suivi des ateliers et au lien entre l'animateur, les adhérents et le conseil d'administration, en tant que référent d'atelier par exemple.

N'hésitez plus ! Rejoignez une association dynamique et une équipe motivée.

Venez nous rencontrer lors de notre Assemblée générale le mercredi 20 octobre 2021 à 20 h 30 à la salle de réunion de la Maison des Associations.

Contacts : 05 61 09 91 26 (répondeur si indisponible)  
contact@le140-asso.com

## LE 140 SECTION TRIAL

Nous avons un nouveau Géant à Montberon.

Guillaume Gueudre a réalisé son rêve : parcourir un trail de 330km et 31000m de dénivelé. C'est le Tor de Géants, dans le Val d'Aoste en Italie. Une épreuve qui demande une grande gestion de soi, de son sommeil, de son alimentation, un entraînement de plusieurs mois, un mental d'acier et des jambes de fer ! Parti le dimanche 12 septembre à midi, Guillaume a terminé l'épreuve le vendredi 17 septembre à 17h19, après 125 h 19 de course, finissant 172ème sur plus de 700 inscrits, et en pleine forme ! Philippe, son papa, nous a fait vivre cette course durant cette semaine de folie. Un rôle très important pour Guillaume qui a pu compter sur sa présence et son assistance. Toutes nos félicitations à tous les deux.

Nous comptons à présent deux Géants à Montberon, après Christophe Guillamet qui avait réalisé cet exploit en 2018. Maintenant, pour Guillaume, place à la récupération. Nul doute que les trailers du 140 seront bien entraînés puisque Guillaume est le nouvel animateur de la section trail au 140.

Contacts : 05 61 09 91 26 (répondeur si indisponible)  
contact@le140-asso.com



## LES PARTAG'HEURES

Quelle rentrée à 10000 à l'heure ! Vous aussi ?

Nous sommes très heureux d'avoir pu rencontrer tant de personnalités différentes au forum cette année. Un très bon moment lors des Journées du Matrimoine, un beau premier mercredi avec les enfants à la maison M et une réunion de rentrée de l'association le 3 octobre sont déjà passés ! Vous pouvez trouver nos dates ainsi que notre prochain événement en association avec Bambou et Ici et maintenant le 20 novembre: Le Jardi'DON !

A très vite !

asso.lespartagheures@gmail.com

## A CROCHE CHŒUR

Toutes les conditions d'une reprise du chant choral sont réunies et ACC reprend une activité normale, dans le respect des normes actuelles.

Pass sanitaire et masque sont nécessaires mais nous avons des masques "spécial chanteur".  
Rendez-vous le vendredi à 20h30 à la salle des fêtes de Pechbonnieu pour un travail vocal approfondi et un programme varié de Bach à Lavilliers, de Bregovic à Souchon. Du classique, de la variété, du traditionnel et bien d'autres surprises sont prévus : Funiculi funiculà, De cap tà l'immortèla, Hallelujah, Crucifixus.

Plaisir garanti.

Contacts : 06 80 47 46 89 - [acrochechoeur@orange.fr](mailto:acrochechoeur@orange.fr)



PHOTO : A CROCHE CHŒUR

## PÉTANQUE

Malgré les incertitudes liées au contexte sanitaire, le club de pétanque réalise une bonne saison.

Avec une cinquantaine d'adhésions et une présence régulière aux parties amicales, l'esprit de convivialité est parfaitement respecté. Notre discipline sportive a connu une saison amputée de la plupart de ses concours officiels.  
Malgré tout notre club a participé à la coupe de France ainsi qu'au prequalif pour le championnat de la Haute-Garonne.

À noter le bon résultat de la triplette :  
Jean Michel Duprat, Fred Flores, Jean Marc Saffon qualifiés pour le championnat Haute-Garonne.

La pétanque n'est pas qu'un simple jeu de boules et d'adresse. C'est aussi et surtout le sport de l'amitié et de la convivialité .

Notre club est ouvert toute la semaine. Le vendredi soir concours amical avec grillades, ouvert à tous.

Venez nous rejoindre !

## SCRAPAGIL

L'art du scrapbooking : Une manière de raconter l'histoire familiale, un voyage, ou tout autre événement !

Vous cherchez une activité ludique, pratiquée à votre rythme ?  
Je vous invite à venir découvrir le scrapbooking gratuitement, lors d'un atelier découverte. Il permet de mettre en valeur ses photos par la création de mises en pages et décors. Mais rassurez-vous, pas besoin d'avoir fait les Beaux-Arts ou d'avoir la fibre créative !  
Je serai là pour vous guider ...

J'ai pris le virus, voilà déjà 17 ans. Passionnée, perfectionnée, je travaille pour Azza depuis octobre 2014, leader européen de vente de matériel de loisirs créatifs et j'ai décidé de partager cette passion, qui fait tellement de bien avec celles et ceux qui ont envie d'apprendre.

Cette activité ne nécessite pas de notions particulières ni de facultés manuelles, le matériel mis à disposition vous facilite la vie !  
J'organise des ateliers et cours en groupe (de 4 à 6 personnes) pendant 3 heures à Pechbonnieu.

**Les ateliers ont lieu une fois par mois, soit le mardi après-midi, mercredi matin, vendredi matin et le samedi matin**

### L'art du Fusing :

Je suis animatrice section "FUSING", l'art du verre, depuis 3 ans à Pechbonnieu.

Je pratique le fusing depuis 12 ans avec de nouvelles idées plein la tête. La méthode du fusing permet de faire fusionner des pièces de verre à haute température, mais aussi de thermoformer le verre sur toutes sortes de moules. Cette méthode offre des possibilités très larges.

**Les ateliers sont le jeudi matin de 9h à 12h au foyer rural de Pechbonnieu.**

Nous organisons un atelier découverte vous pouvez créer un objet à votre goût.

Venez nous rejoindre,

### Contacts :

Nadine GILBERT, animatrice AZZA - 06 25 95 73 99

Pauline, animatrice fusing - 07 67 82 34 91

## CLUB DES 4 SAISONS

Comme promis lors du Forum des Associations de Montberon le 4 septembre dernier, voici un petit résumé sur le Club des 4 saisons.

Il a été créé en 1982 et est toujours fidèle au poste. Bien sûr, il y a des absents (maison de retraite ou maison éternelle), mais nous sommes là, et bien là !

À part les sorties et repas, nous nous retrouvons tous les jeudis pour jouer à différents jeux comme le Scrabble, la belote ou encore le loto, suivis d'un délicieux goûter à 16h.

Voilà à quoi ressemble la vie de notre Club des 4 Saisons de Montberon.

# LE CCAS POUR TOUS !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil privilégié pour mettre en œuvre la politique sociale proposée par la Commune. Sa volonté est d'accompagner et de soutenir les personnes qui en ont besoin. Soucieux de la qualité du service, le CCAS est à votre écoute et s'adaptera aux évolutions de vos demandes.

## Une structure de proximité

Présidé par le Maire de Montberon Thierry Savigny et constitué de 6 élus et de 6 représentants de la Société Civile, le conseil d'administration du CCAS :

- Est tenu au secret professionnel,
- Présente les dossiers de façon anonyme

## Les missions du CCAS

Les missions du CCAS sont officiellement définies par l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule :

« Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. »

Le CCAS peut intervenir soit dans le cadre de ses missions obligatoires, soit dans celui des missions facultatives.

Le CCAS a une obligation d'aide sociale, il participe à l'information, l'instruction ou à la transmission des dossiers tels que :

RSA (Revenu de Solidarité Active), CMU (Couverture Maladie Universelle) , AIDE en faveur de la famille, des personnes âgées, des personnes handicapées, du logement, de l'emploi, des démarches juridictionnelles... AME (Aide Médicale d'Etat), FSL (Fonds de Solidarité Logement), FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)

**ANALYSE ANNUELLE** des besoins sociaux de l'ensemble de la population en difficultés.

**MISE A JOUR** du fichier des bénéficiaires susceptibles d'avoir besoin de l'aide sociale légale ou facultative.

**ACTION GENERALE DE PREVENTION** et de développement social dans la commune.

Le CCAS a la possibilité d'intervenir, sous forme de prestations remboursables ou non.

Il intervient pour les aides ponctuelles et d'urgences :

- Prise en charge totale ou partielle du paiement des factures (EDF, Impôts, cantine...),
- Service hebdomadaire d'accompagnement des personnes isolées ou en difficulté (courses, RDV médicaux...),
- Accompagnement aux démarches administratives (Aide à la rédaction de lettre ou de tout autre document administratif, mise en relation avec les différentes administrations, simulation des aides au logement de la CAF sur internet, mise à disposition des formulaires de demande de logements HLM et aide à la constitution de dossiers, mise en relation avec les associations locales à caractère social (portage des repas, aide au ménage...),
- Aide à la jeunesse

## Des difficultés ? Agissons ensemble !

- Parlons-en
- Un accueil respectueux
- Une écoute personnalisée

## Conditions d'admission :

- Résider depuis plus de 3 mois dans la commune,
- Avoir des conditions de ressources faibles ou être en situation de surendettement,
- Avoir un accident de la vie.



### POUR CONTACTER LE CCAS

Une adresse email est à votre disposition :

**ccas@montberon.fr**

Ou vous pouvez appeler  
en Mairie (de 9h à 17h30) :

**05 34 27 26 70**

## Quelques actions financées ou soutenues par le CCAS de Montberon :

- Un service de transport ISYBUS qui permet un accompagnement aux courses ou aux rdv médicaux
- Des ateliers, à destination des retraités, autour de la nutrition, de l'équilibre, du bien-être...
- Des permanences de partenaires, Crésus, mutuelles communales...
- Des rencontres à domiciles pour les plus fragilisés d'entre nous
- Les liens avec les aînés par le repas ou le panier de fin d'année
- Un accompagnement face à la fracture numérique

### DES RENDEZ-VOUS POUR VOUS AIDER

**CRESUS** - Tous les mardis de 9h à 12h  
Salle M. Chevalier

**AXA** - Tous les 1er mardis du mois de 15h à 17h  
Salle M. Chevalier

**AXA** - Réunion d'info le mardi 19 octobre de 10h à 12h  
Salle Brenner

**MOAT** - Permanence lundi 18 octobre de 9h à 12h

## L'INTERGÉNÉRATIONNEL A MONTBERON

Un peu libérée de mes activités professionnelles et familiales, j'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale pour y développer le lien social qui est une de mes valeurs essentielles.

Fille, mère et grand-mère qui de mieux en mieux apprend à placer pour appréhender les relations intergénérationnelles que je m'engage à soutenir et développer au sein de notre village.



**Marie Hélène Barthélemy**  
Conseillère déléguée à la cohésion intergénérationnelle

Membre du CCAS certains d'entre vous m'ont peut-être déjà rencontrée, n'hésitez pas à nous contacter, je participe également au projet de la Maison M, afin de représenter toutes les tranches d'âges et d'horizons divers. Cette mission ne pourra être menée à bien sans une concertation dans le cadre de la Commission participative et citoyenne dont je fais également partie.

L'Avenir est à nous créons le.

# 3 QUESTIONS À... Jean Marc Saffon

Cela ne vous a certainement pas échappé, le parvis de notre mairie s'est récemment étoffé d'une œuvre originale (cf photo de couverture). Cette sculpture a été offerte à notre commune par l'artiste Jean-Marc Saffon.

Ce quinquagénaire, décorateur de métier et montberonnais depuis plus de 20 ans, a en effet décidé d'offrir "La colline aux oiseaux" à la commune.

Nous tenions donc à vous présenter, dans cette édition, ce passionné de pétanque et aussi le remercier au nom de tous les administrés.

### Comment vous êtes vous découvert artiste ?

Depuis longtemps, j'ai toujours été attiré par tout ce qui était art. Une belle rencontre avec le sculpteur Éric Valat m'a donné envie de me lancer dans la sculpture. Autodidacte, ça fait 11 années que je suis tombé dans le tourbillon de cette immense passion créative.

### Et pourquoi avec des objets existants ?

La particularité de mon travail artistique, c'est l'assemblage de vieux outils et de diverses ferrailles rouillées. C'est une façon agréable pour moi de recycler. Grâce à mon imagination, je donne une seconde vie aux vieux outils agricoles.

### Pourquoi faire don d'une de vos œuvres à la commune de Montberon ?

Offrir une œuvre à la commune, c'est une façon pour moi de partager mon travail artistique aux habitants de Montberon. Dans un bel espace naturel, la colline aux oiseaux symbolise bien notre village.





## Groupe majoritaire **MONTBERON, CULTIVONS L'AVENIR**

L'ensemble des membres du groupe « Montberon, cultivons l'avenir » considère que le rapprochement entre tous est fondamental et qu'il est nécessaire de provoquer et de faciliter des moments de rencontres et de coopérations entre les différents acteurs de la commune (associations, habitants, agents, élus...)

Pour cela, nous essayons d'être créateurs de rendez-vous et de liens entre les habitants, en proposant notamment des événements fédérateurs, permettant à tous de s'inclure et de s'investir. Les journées du Matrimoine, dont nous avons organisé la 2ème édition les 18 et 19 septembre dernier, sont un exemple illustrant cette ambition.

Pour cela, bien sûr, il faut disposer de lieux accueillants et porteurs, dont notre village ne manque pas, notamment (mais pas que) depuis l'acquisition de la Maison M.

Cette volonté de proximité et d'intelligence collective se traduit également par une logique de concertation citoyenne assumée et volontariste.

Les grands projets municipaux actuels traduisent – et traduiront tout au long de ce mandat – cette ambition de vous associer dans les diverses étapes de leur réalisation.

Vous avez pu le constater pour la Maison M, dont la 1ère phase de concertation est achevée, ou encore pour le futur restaurant scolaire (comité d'usagers au sein du groupe de pilotage)...

Il en sera de même pour l'autre grand chantier de ce mandat, qui concerne notre cœur de village, que nous vous présentons plus amplement dans le dossier central de ce numéro.

*"La seule chose qu'on est sûr de ne pas réussir est celle qu'on ne tente pas."*

Paul-Emile VICTOR

## Groupe minoritaire **MONTBERON, NOTRE VILLAGE**

Quid à Montberon?

La consultation sur le devenir de la maison M? Le résultat précise la nature des activités (du ressort des associations) et non pas les besoins en infrastructures (boulodrome, salle théâtrale). Pour nous, le flou règne avec une certitude: projet non chiffré qui sera très cher.

La cantine scolaire et sa cuisine autonome? Projet estimé à 3 millions € qui ne prend pas en compte les personnels nécessaires à son fonctionnement et les coûts associés. Pour nous, la priorité était la rénovation des 2 écoles (les enfants y séjournant 5h) et non pas la cantine où ils ne demeurent que 1/2H.

Pour la qualité des repas (circuits courts, bio), une alimentation saine est possible en s'appuyant sur les réseaux collectifs.

Un manque de transparence sur les étapes probables à venir que nous rejetons est constaté: une régie agricole avec recrutement de personnel et achat de terrain agricole, au coût

exorbitant.

La résidence sociale Marguerite, qui sans caution mairie ne peut se faire, nécessite une caution supplémentaire limitant les possibilités d'emprunt pour la réalisation de projets communaux.

Nous assistons à «la vente à la découpe» de biens municipaux (nos biens) bradés à certains d'entre nous avec l'assentiment de l'équipe dirigeante. Nous le dénonçons et vous mettons en garde sur le futur projet PLU.

De notre côté, nous constatons et dénonçons l'absence de vision stratégique et un manque de réflexion globale.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questionnements.

## AVIS DE NAISSANCES

# BIENVENUS !



Pablo PAVIE né le 03/06/2021

Mila GIUSEPPIN née le 10/06/2021

Anaëlle KLEPPER née le 08/07/2021

Quinn AUDRAIN PINON née le 16/07/2021

Roméo CROZE né le 24/07/2021

## AVIS DE MARIAGES

# ILS SE SONT DIT OUI !



Fouzia EL BADRI et Jean-Louis, Julien ETIENNE le 03/07/2021

Anaëlle, Aurore NICOLIN et Fabien, Julien BOTTA le 03/07/2021

Camille, Clothilde PECHON et Pierre, Alphonse, Jean STAL le 10/07/2021

Sylvie WETZEL et Rémy, Raymond, Jacques POTET le 29/07/2021

Marine, Catherine, Charlotte LECLERC et Alexandre, Matthieu, Jacques GERZAGUET le 19/08/2021

Alexandra, Marie AUGUSTIN et David, Mathieu FITTE-DUVAL le 11/09/2021

## AVIS DE DÉCÈS

# ILS NOUS ONT QUITTÉS...



Monique, Bernadette, Andrée, Georgette, Mauricette GABREAU épouse PEYRONNET le 09/06/2021

Simone, Marie, Thérèse BALAYRE épouse CATALA le 05/08/2021

Sophie, Marie COSTES le 09/08/2021

Raymonde, Eline LAMARQUE épouse PALMADE le 09/08/2021

Josette, Marie, Louise STRAUSS épouse NAGEL le 12/08/2021

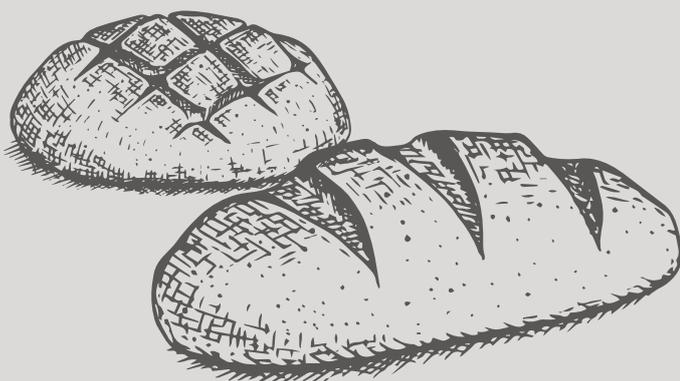
## LES NOUVEAUX PROS

### DU NOUVEAU À LA BOULANGERIE

Depuis cet été, c'est une nouvelle équipe qui est arrivée de la boulangerie de Montberon.

Il s'agit de la Maison Arnoult, déjà à la tête de la boulangerie du centre Saint-Caprais à l'Union que vous connaissez peut-être.

Nous commençons à voir apparaître des nouveautés dans les vitrines. Nous leur souhaitons la bienvenue à Montberon



• MONSIEUR LE MAIRE, THIERRY SAVIGNY,  
L'ÉQUIPE DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE ET LE CONSEIL MUNICIPAL,  
AURONT LE PLAISIR DE VOUS ACCEILLIR POUR

# LE REPAS ANNUEL DES SENIORS 2022

LE **6 FÉVRIER** DÈS 12H30 À LA SALLE J. BRENNER

REPAS OFFERT AUX PLUS DE 65 ANS

POUR LES PLUS DE 75 ANS NE POUVANT PARTICIPER AU REPAS, UN COLIS VOUS SERA OFFERT (1 PAR FOYER)

Conditions d'accueil en fonction de l'actualité sanitaire

**POUR VOUS INCRIRE MERCI DE REMPLIR CE COUPON**

NOM	<input type="text"/>	Prenom	<input type="text"/>
N° de tél.	<input type="text"/>	Adresse	<input type="text"/>
Nombre de participants	<input type="text"/>		

**J'assisterai** au repas

**Je n'assisterai pas** au repas

**J'ai 75 ans ou plus**

**PUIS DÉPOSER CE COUPON REMPLI EN MAIRIE AVANT LE 3 DÉCEMBRE 2021 AFIN DE RECEVOIR UN BON NOMINATIF.**  
CELUI-CI VOUS SERA DEMANDÉ À LORS DE L'ENTRÉE DANS LA SALLE OU DE LA REMISE DU COLIS.